

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1044

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un travail exemplaire

Le travail de prévention et de recherche sur le sida est très important, que ce soit en qualité ou en quantité. Un exemple à suivre dans d'autres domaines...

(pi) L'action de la Suisse concernant la prévention du sida est reconnue internationalement: l'importance et la qualité des campagnes, mais aussi les méthodes d'évaluation servent régulièrement de référence. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a publié dernièrement un rapport de 240 pages sur le sida. Ce document mérite lui aussi d'être cité en exemple: il est très complet, bien organisé, d'une présentation agréable et d'une lecture facile même pour le profane. La commission de rédaction était composée de huit personnes, dont sept médecins ou professeurs. Un premier rapport a été publié il y a deux ans, un troisième est prévu pour dans deux ans.

Il existe une Commission fédérale d'experts pour les problèmes liés au sida forte de vingt-huit personnes de haut

niveau: si presque toutes sont médecins ou professeurs, il y a aussi un théologien, un conseiller d'Etat et un sociologue. Leur travail, ainsi que celui de l'OFSP et des organismes privés (Aide suisse contre le sida, sida Info Doc Suisse) en grande partie financés par la Confédération, peut être qualifié d'efficace: tant les statistiques que les évaluations sont là pour le prouver, même si des efforts supplémentaires pourraient être consentis dans quelques domaines et si certaines campagnes ont été plus «rentables» que d'autres. Rien là que de très normal.

Il faut saluer la capacité de la Suisse, si souvent accusée de cultiver un conservatisme nombriliste, d'avoir réagi rapidement, avec des campagnes qui ont parfois choqué mais dont l'efficacité a été démontrée et qui n'ont jamais été sérieusement mises en cause. Cette importante activité doit par ailleurs être soutenue sans réserve, voire être renforcée. Dans notre pays, parce que avec 1718 cas de sida recensés au 31 mai, nous sommes le pays au monde où le pourcentage de la population touchée est le plus important, en sachant toutefois que les recensements de malades sont lacunaires dans de nombreuses régions; à l'étranger, car à la fin du siècle

90% des cas mondiaux de sida touchent des pays du tiers monde et l'Afrique comptera à elle seule 10 millions d'orphelins à cause du décès des parents atteints du sida.

Si donc nous adhérons sans réserve aux programmes de recherche et de prévention concernant le sida, nous souhaiterions que d'autres causes importantes de décès parmi les jeunes générations fassent l'objet d'une attention aussi soutenue. Rappelons simplement que, ces dernières années, le sida a été à l'origine d'environ 13 décès sur 1000 pour la population jusqu'à 65 ans. Dans cette même population, les cirrhoses du foie ont été à l'origine de 32 décès sur mille, les cancers du sein 48, les accidents de la route 51, les cancers du poumon 60 et les suicides, cause la plus importante de décès chez les personnes de moins de 65 ans, à l'origine de 97 décès sur mille.

Toutes ces causes de décès font certes l'objet de recherches et l'on tente d'en combattre certaines par des campagnes de prévention. Mais l'importance des moyens et des influences visant à modifier le comportement des personnes restent très en deça de ceux mis en place pour prévenir le sida, qu'il s'agisse de lutter contre le tabagisme, l'alcoolisme ou les accidents de la route. S'il est parfaitement normal de tout mettre en œuvre pour éviter la propagation du sida, nous ne devons pas accepter, par accoutumance, les morts provoqués par d'autres causes et dont une grande partie sont évitables. ■

MÉDIAS

Le 14 juin, la Fédération suisse des cheminots a baptisé exceptionnellement ses hebdomadaires *La Cheminote* et *Die Eisenbahnerin*. Le même jour, deux quotidiens de gauche ont laissé un certain nombre d'espaces sans texte avec la mention (traduction abrégée): «Cette place est habituellement occupée par une plume féminine».

L'Impartial a rappelé le dernier numéro de *Le Peuple/La Sentinelle*, quotidien socialiste disparu le dix-neuf mai 1971. Des articles commentant cette disparition, il y a vingt ans, ont été reproduits. A noter que tous les journaux cités ont subi des transformations essentielles depuis 1971: *L'Effort* a disparu, *La Voix Ouvrière* est devenu un hebdomadaire s'appelant actuellement *VO-Réalité*, *La Nouvelle Revue de Lausanne* a changé de titre et se prépare à changer de formule, *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* est devenue *L'Express* et aimerait se fiancer à *L'Impartial* qui lui, après différents changements de présentation, hésite entre les fiancé(e)s lui garantissant un avenir solide.

Remettre les pendules à l'heure

(jd) L'élection mouvementée du nouveau chancelier de la Confédération a relevé plus, semble-t-il, de la tactique partisane que de la recherche raisonnée de la candidature la plus apte à assumer cette fonction. Elle s'est inscrite dans le cadre d'une opération plus vaste de répartition de postes administratifs importants: si j'appuie ton candidat dans ce cas, je peux espérer ton soutien pour le mien à la prochaine occasion. Une approche renforcée par le souci des trois grands partis de garder le contrôle des fonctions-clé de la haute administration. On peut le regretter. Mais il ne faut pas non plus oublier la dimension et les enjeux politiques d'un tel poste qui, immanquablement, suscitent tous

les calculs, d'autant plus lorsque les électeurs compétents sont aussi nombreux et divers que les 246 parlementaires fédéraux.

Maintenant que le choix est fait, il serait bon que l'Assemblée fédérale, dans le cadre de la réforme du gouvernement et en dehors de toute question personnelle, examine l'opportunité d'attribuer à l'avenir au Conseil fédéral la désignation du chancelier. Si ce dernier doit être véritablement le chef d'état-major du gouvernement, alors c'est au gouvernement et à lui seul de choisir la personne qui bénéficie de sa confiance. Dans la foulée le Parlement pourrait corriger une situation paradoxale qui voit son secrétaire général désigné par le gouvernement. Ainsi chacun des pouvoirs retrouverait une compétence élémentaire, celle de choisir les personnes qui sont à son service. ■